

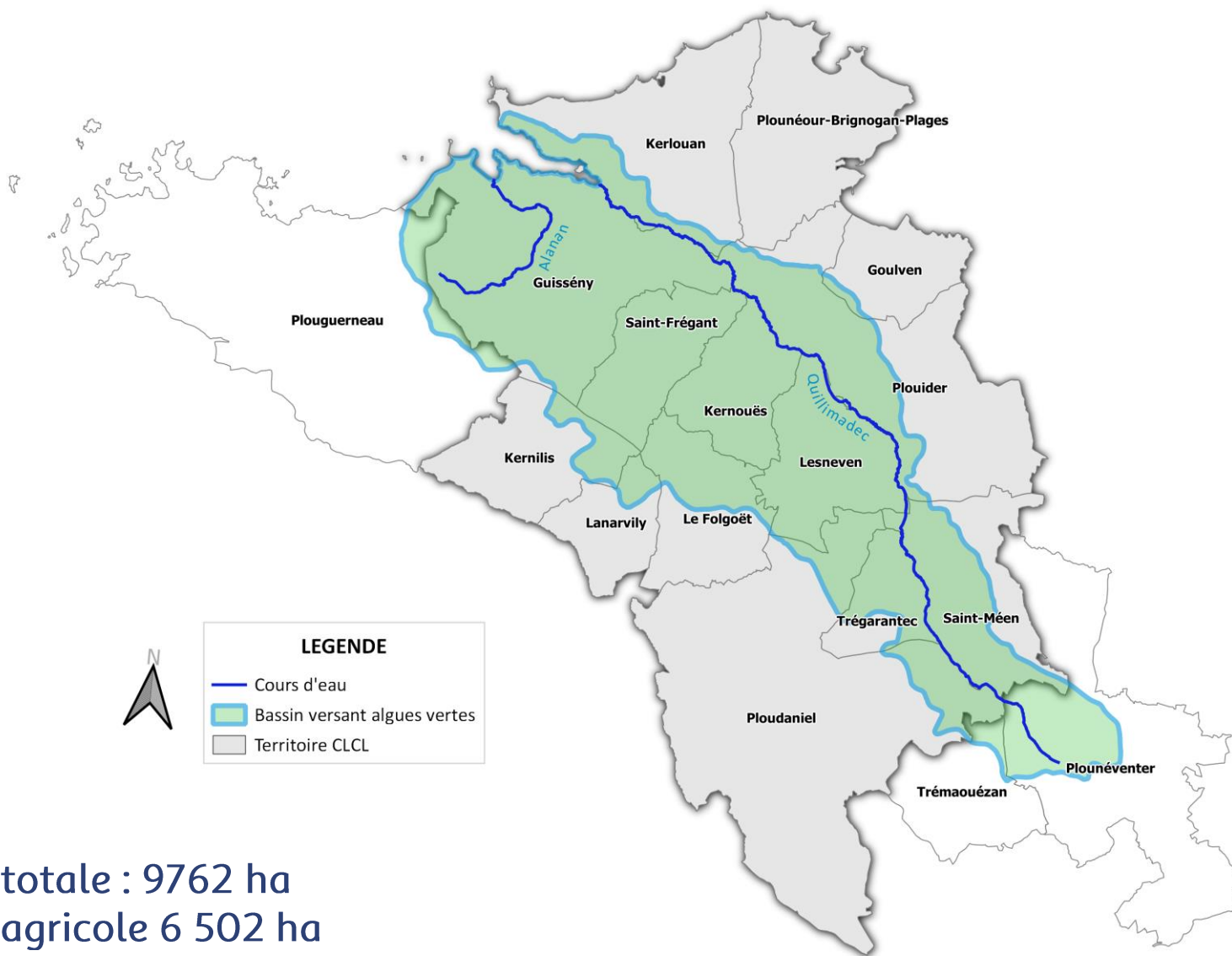
Plan de lutte contre les algues vertes

Boîte à outils



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

BASSIN VERSANT DU QUILLIMADEC - ALANAN



PROLIFERATION DES ALGUES VERTES

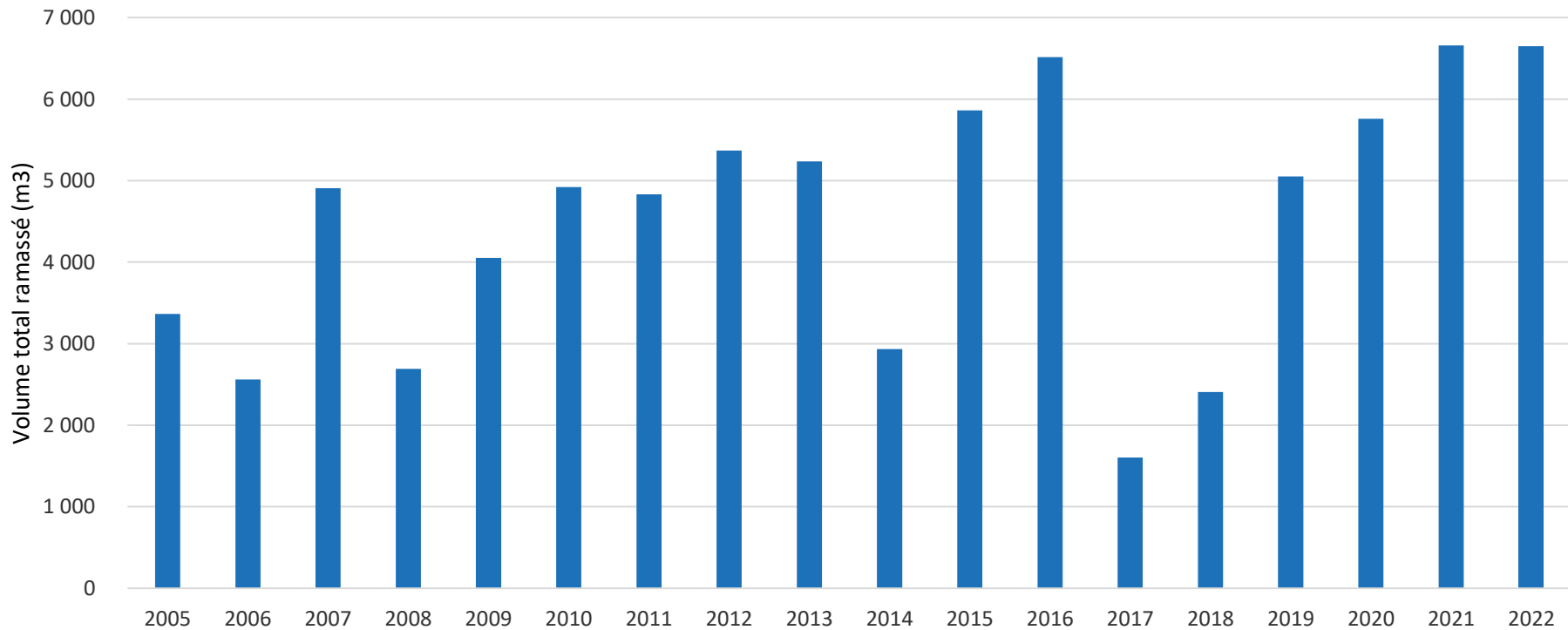
Développement en masse en présence de 3 facteurs :

- des baies fermées et peu profondes
- une météo favorable
- des apports d'azote, sous forme de nitrates transportés par les cours d'eau jusqu'au littoral



ECHOUAGES D'ALGUES VERTES

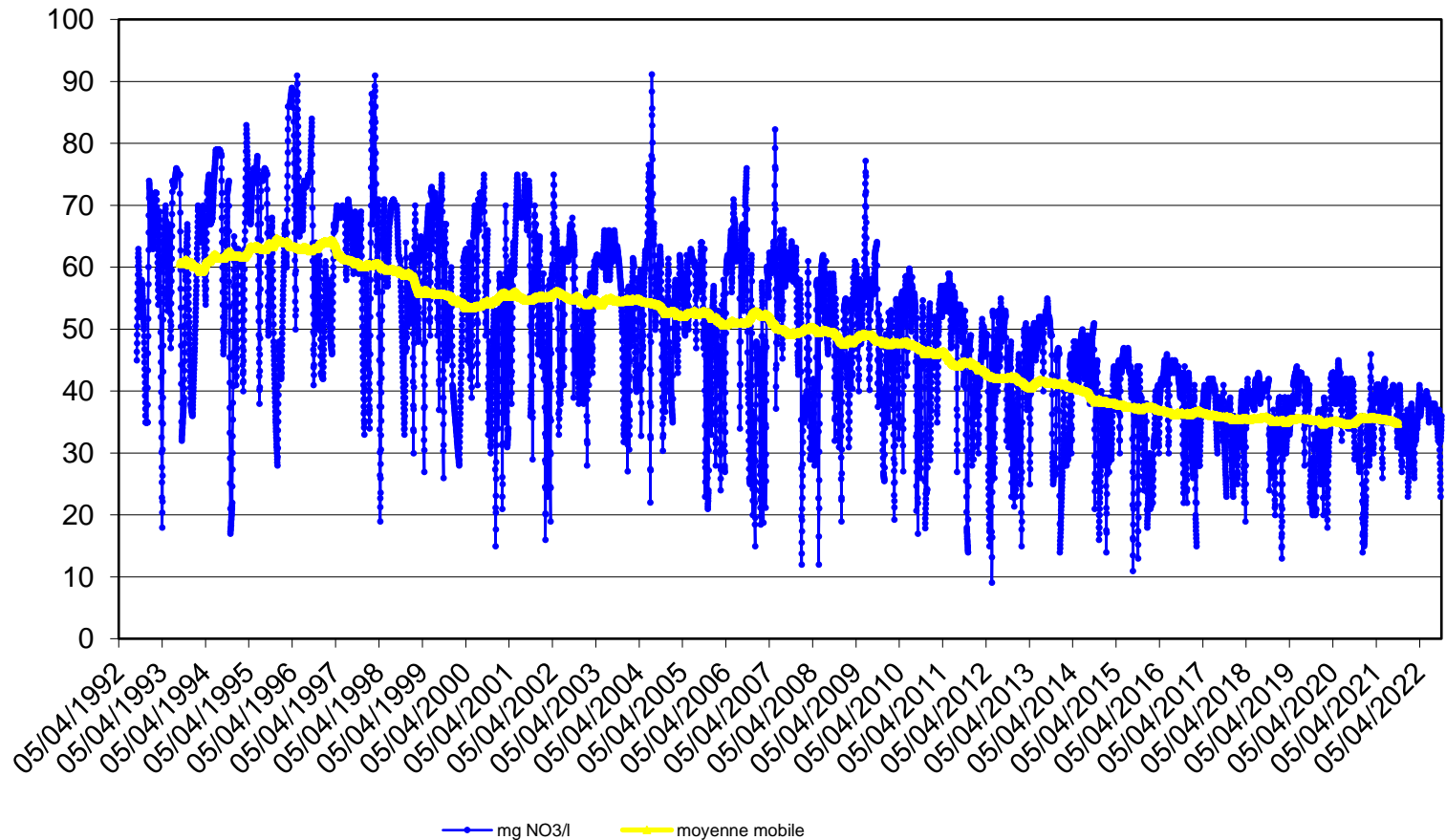
Volume total ramassé sur les 3 communes littorales de la CLCL depuis 2005



QUALITE DE L'EAU

Evolution de la concentration en nitrates sur le Quillimadec

(données DDTM à Coatiguinou de 1983 à 98 puis données Ecoflux (de oct 98 à oct 2000)
puis données CLCL à Kerozet (oct 2003 à sept 2022))



ORDRE DU JOUR

1. ACTIONS COLLECTIVES

2. ACTIONS INDIVIDUELLES

3. DISPOSITIFS FINANCIERS





Actions collectives



ACTIONS COLLECTIVES



DEMONSTRATION DE MATERIELS, EXPERIMENTATIONS, PORTES OUVERTES, GROUPE D'ECHANGE D'EXPERIENCES, FORMATION

Objectif : diffuser les innovations et les leviers pour limiter les fuites d'azotes, favoriser les temps d'échanges...

Les thèmes abordés visent à améliorer :

- la précision de la fertilisation,
- l'efficacité de la couverture des sols,
- l'efficacité des systèmes fourragers laitiers,
- l'épuration par le milieu (restauration des zones humides et les aménagements bocagers).

> Conditions de participation : gratuit et ouvert à tous.

2

ACTIONS INDIVIDUELLES



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

(prestation de conseil)

Objectif : Questionner ses pratiques, faire le point sur son coût alimentaire au vu des nombreuses hausses, être appuyé sur la gestion de l'herbe, optimiser son parcellaire pâturable avec la création de chemins, étudier une évolution du système ou la souscription d'une Mesure Agro-environnementale et Climatique, optimiser sa consommation d'engrais, améliorer l'efficacité de ses couverts végétaux, ... autant de thèmes sur lesquels vous pouvez être accompagnés par des organismes de conseil.

Modalités financières : montant hors taxes de la prestation pris en charge.

> **Conditions de participation :** avoir au moins 3 ha ou son siège d'exploitation sur le bassin versant

ECHANGES FONCIERS

Objectif : Grouper, structurer son parcellaire, obtenir des gains sur son temps de travail, sur ses coûts de déplacement, avoir une meilleure organisation du pâturage, faciliter les rotations, améliorer la fertilité des sols et la protection des cultures... plus globalement, adapter plus facilement son système de production aux contraintes environnementales du territoire.

La **Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne** anime des groupes d'exploitants pour les accompagner dans la réalisation d'échanges parcellaires (en jouissance et/ou en propriété) sur les communes de Saint Méen, Trégarantec et Ploudaniel.

Modalités financières : animation de groupe entièrement pris en charge + frais de notaire/hypothèque/géomètre pris en charge à 70%.

> **Conditions de participation** : ouvert aux exploitants ayant des parcelles sur le bassin versant.

3

DISPOSITIFS FINANCIERS



ANALYSES DE RELIQUATS AZOTES

(Etap'N, SolAID)

Objectif : Ajuster sa fertilisation en fonction de l'azote présent dans le sol, de la qualité des déjections épandues, mieux connaître le fonctionnement de son sol... autant de leviers pour limiter les fuites d'azote et faire des économies d'intrants !

Modalités financières : il est possible de bénéficier d'analyses gratuites. Si vous souhaitez en réaliser, contactez la CLCL pour connaître les propositions d'analyses en cours.

> **Conditions de participation :** avoir au moins 3 ha ou son siège d'exploitation sur le bassin versant.

CHANTIERS COLLECTIFS DE SEMIS DE COUVERTS VEGETAUX

Objectif : Réduire les fuites d'azote dans le milieu en le captant grâce à un couvert végétal implanté précocement : semis de couverts sous maïs ou après cultures (céréales, cultures d'été, légumes).

Modalités financières : montant hors taxes de la prestation de semis par une ETA ou Cuma (avec chauffeur) pris en charge.

> **Conditions de participation :** avoir au moins 3 ha ou son siège d'exploitation sur le bassin versant et respecter les dates butoirs identifiées.

20 à 30 uN/ha
peut être capté
par un semis
sous couvert
de maïs
ensilage !

PROGRAMME BREIZH BOCAGE, ARBRE

Objectif : Protéger les cours d'eau et les zones humides avec une ceinture de protection (haie bocagère sur talus ou à plat) en limite de zones cultivées.

Modalités financières actuelles (Breizh Bocage 2) : création de bocage et entretien de l'aménagement pris en charge pendant 3 ans après la plantation.

> Conditions de participation : ouvert aux exploitants ayant des parcelles sur le bassin versant.

PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (PSE)

Objectif : Accompagner les systèmes laitiers du territoire pour un maintien et une augmentation de l'herbe dans les systèmes laitiers, tout en améliorant les pratiques de fertilisation, la couverture efficace des sols et l'épuration dans les bas-fonds.

Calendrier :

- mi-mai 2022 : ouverture du PSE sur le territoire
- fin mai 2022 : réunion d'information présentant le PSE (invitation transmise à tous les laitiers du territoire) + article de presse
- mi-octobre 2022 : date limite pour s'engager sur le PSE

Modalités financières : plafond de rémunération de 60 000 € sur 5 ans.

> Conditions de participation : a été ouvert aux producteurs de lait disposant de plus de 20% de la SAU et plus de 15 ha sur le bassin versant.

MESURES AGROENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

Objectif : Accompagner financièrement les exploitations qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale.

Plusieurs MAEC existent :

- **mesure système** : engagement sur une logique système qui concerne l'ensemble de l'exploitation,
- **mesure biodiversité (zones humides, haies)** : concerne certaines parcelles de l'exploitation pour répondre à des enjeux localisés,
- **mesure protection des ressources génétiques.**

Modalités financières : la rémunération se fait annuellement et pour une durée de 5 ans.

> Vous serez tenus informés en amont de chaque programmation annuelle concernant les mesures ouvertes sur le territoire.

AIDES À L'INVESTISSEMENT

Des appels à projets sont proposés régulièrement par la Région Bretagne dans le cadre du Plan de Compétitivité et d'adaptation des Exploitations Agricoles (PCAEA).

Différents types de soutien peuvent être proposés :

- **investissements en matériel agro-environnemental** : vise à améliorer la compétitivité économique des exploitations par des investissements en matériels et outils favorisant des pratiques plus respectueuses de l'environnement,
- **modernisation des exploitations agricoles** : vise à renforcer la compétitivité économique des exploitations agricoles, à soutenir les investissements de modernisation des bâtiments ou l'acquisition d'équipements,
- **investissements agricoles d'économie d'énergie** : vise à soutenir la rénovation de bâtiments existants pour réaliser des économies d'énergies ou limiter l'émission de gaz à effet de serre.

➤ **La prochaine période d'ouverture de ces aides se tiendra du 1er décembre 2022 au 30 mars 2023.**

INFORMATION & CONTACTS



Un agenda agricole est diffusé régulièrement par mail et rassemble toutes les actualités du territoire.

N'hésitez pas à contacter le service afin qu'il vous ajoute à la liste de diffusion !

► **Anais VANNIEUWENHUYSE,**
Coordinatrice bassin versant :
plav@clcl.bzh - 06.66.06.67.42

► **Nicolas TREGUER, Animateur**
agricole & bocage :
agricole@clcl.bzh - 06.40.42.86.38

Communauté Lesneven Côte des Légendes

LIMITER LES ALGUES VERTES EN AGISSANT SUR LE BASSIN VERSANT DU QUILLIMADEC - ALANAN

Boîte à outils

EDITO La Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) mène un programme d'actions sur le bassin versant du Quillimadec - Alanan dans une optique de reconquête de la qualité de l'eau. Cette démarche se base sur le volontariat de l'ensemble des acteurs concernés : agriculteurs, prescripteurs, communes et particuliers.

Dans le cadre de son Plan de Lutte contre les Algues Vertes (PLAV), la CLCL propose des actions à destination des agriculteurs du territoire afin de les accompagner sur les leviers techniques permettant de limiter les fuites d'azote dans le milieu. Grâce aux multiples efforts de chacun, les concentrations en nitrates continuent de baisser. Afin d'atteindre les objectifs, que nous nous sommes fixés, il est important de pérenniser les actions mises en place.

Financées par l'Etat, la Région Bretagne, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et le département du Finistère, elles sont proposées sous divers formats : actions collectives, accompagnement individuel, dispositifs financiers. Ce document vous permettra de prendre connaissance de l'ensemble de ces dispositifs et mesures qui sont à votre disposition sur le territoire.

René PAUGAM,
Vice-Président chargé de l'environnement

Agri contre les algues vertes en Bretagne
Mairie de Quillimadec
Mairie d'Alanan
Mairie de METADON
Finistère
Agences de l'eau

MERCI

DE VOTRE ATTENTION





Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù